

**Convention Collective Nationale des Activités industrielles
de Boulangerie et Pâtisserie [n°3102]**

Tarifs mensuels 2018
Adhésion individuelle facultative **anciens salariés**

BASE	1^{ère} Année	2^{ème} Année	3^{ème} Année
Anciens salariés			
Régime Général	31,12€	38,90€	évolution PMSS
Régime Local	18,54€	23,18€	évolution PMSS

OPTIONS / ANCIENS SALARIES	1^{ère} Année	2^{ème} Année	3^{ème} Année
Option 1	+11,59€	+14,49€	évolution PMSS
Option 2	+29,14€	+36,42€	évolution PMSS
Option 3	+46,35€	+57,94€	évolution PMSS

Ce document original est exclusivement réservé à un usage interne et ne peut engager la responsabilité du Groupe AG2R LA MONDIALE.